

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Oran
Daïra d'Arzew
Commune d'Arzew
Nif: 098431065059714

Avis D'attribution Provisoire D'un marché

conformément aux dispositions de l'article 65-alinéa 2 du décret présidentiel N°15/247 du 16/9/2015, portant réglementations des marchés publics et délégation du service public, la commune D'Arzew informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à 2eme avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimale N°23/2025 relatif.

Réhabilitation complexe sportif Mustafa Zitouni - Arzew
Lot 01: Eclairage Sportif
Lot02 : la piste d'athlétisme

que le marché est attribué provisoirement **Lot 01** à l'entreprise **ETP TABBANE ZINEB** pour un montant de **58.696.155,00 DA/TTC** et un délai de **120 jours**.

- **Lot 02** : **ETB Merazgui Aziz** DA/TTC pour un montant de **48.241.410,00 DA/TTC** un délai de **120 jours**.

parution de l'avis les journaux: :

paru le 10/11/2025 sur **الجزائر الجديدة**

paru le 10/11/2025 sur **BOLA**

lot	L'entreprise	Montant DA/TTC	Note technique	NIF	Délai	Observation
Lot 01	ETP TABBANE ZINEB	58.696.155,00	64	28231011572310513100	120 jours	Offre Unique
Lot 02	ETB Merazgui Aziz	48.241.410,00	59.25	176080101222106	120 jours	Moins Disant

conformément à l'article 82 du code des marchés publics et délégation du service publics, les soumissionnaires non retenues peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Arzew dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Arzew LE
Président de l'assemblée
populaire communale